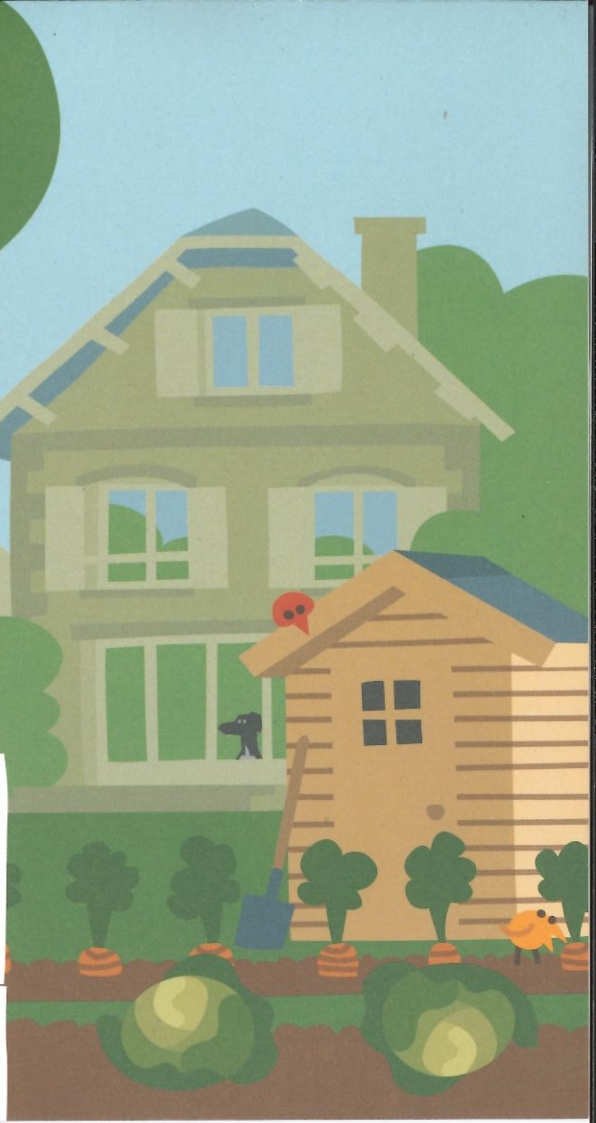


**Le compostage**  
permet d'obtenir  
un amendement de  
qualité pour le jardin  
tout en réduisant les  
ordures ménagères !





# Collecte sélective

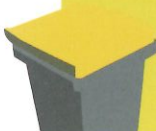


## Les ordures ménagères résiduelles (bac marron ou bordeaux)

LUNDI

La collecte ayant lieu tôt le matin, merci de sortir vos bacs la veille au soir.  
Pas de changement de collecte pour les jours fériés.

Informations et dates pour les encombrants à l'intérieur.



## Les emballages recyclables (bac jaune)

VENDREDI  
SEMAINE PAIRE

La collecte ayant lieu tôt le matin, merci de sortir vos bacs la veille au soir.  
Pas de changement de collecte pour les jours fériés.

**Cartons**  
emballages  
et briques  
alimentaires



**Plastiques**

Tous les emballages et sacs plastiques

**Métaux**

canettes, barquettes, boîtes de conserve...  
Et tous les emballages en métal, même les plus petits



**Papiers**

Tous les papiers qui se lisent ou s'écrivent



## Les points d'apport volontaire

Chemin de Chambergeot

Rue du Pont de l'Arcade  
(verre et papiers uniquement)

Pour les emballages recyclables et les papiers

## Consignes du tri identiques au bac jaune

ATTENTION, il est interdit de déposer des déchets au sol.

### Pour le verre

Uniquement les bouteilles et les pots sans couvercle ni bouchon.



### ERREURS DE TRI :

Les vitrages, la vaisselle, les objets divers type vase, carafe...



# Collecte sélective

## INFOS PRATIQUES

### SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Votre syndicat de collecte des ordures ménagères.  
Un problème de maintenance ?  
Un doute sur les consignes de tri ?  
Une question sur la collecte ?  
Contactez-nous.

**0800 133 895** Appel gratuit depuis un poste fixe

[www.smictom-fontainebleau.fr](http://www.smictom-fontainebleau.fr)  
BP 04, Veneux-Les-Sablons 77250  
Moret-Loing-et-Orvanne.

### Déchèterie de Milly-la-Forêt

ZI le Chênet  
Tel : 01 64 98 94 66  
Fermée le 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.

**Horaires d'été** (du 01/04 au 14/10)  
Du lundi au samedi : 9h-12h et 13h-18h  
Dimanche et jours fériés : 9h-12h  
**Horaires d'hiver** (du 15/10 au 31/03)  
Du lundi au samedi : 9h-12h et 13h-17h  
Dimanche et jours fériés : 9h-12h

### Déchèterie verte

Rue du Pont de l'Arcade,  
Noisy-sur-École  
Mercredi et samedi : 9h-12h et 13h-18h.  
En période d'hiver (du 15/10 au 31/03) jusqu'à 17h seulement.

Uniquement de 9h à 12h pour les dimanches et jours fériés.

Fermée le 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.

**Pour toutes questions concernant les déchèteries, contactez le gestionnaire : le SIREDOM au 01 69 74 23 50**



### Les composteurs du SMICTOM

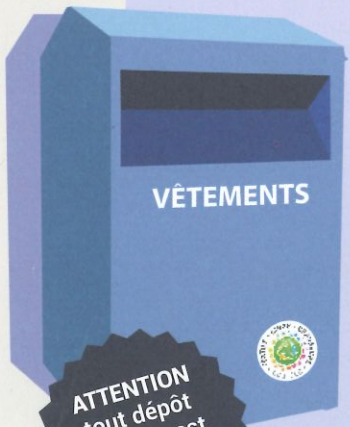
Le SMICTOM propose des composteurs à moitié prix avec la livraison et le montage gratuits. En plus, vous recevrez une plaquette sur le compostage et un bio-seau très pratique pour la cuisine. **N'hésitez plus, passez votre commande.**

**0800 133 895** Appel gratuit depuis un poste fixe



**PLASTIQUE**  
de 400 ou 600 litres pour 20 et 28 €

**BOIS**  
de 400 ou 800 litres pour 27 et 34 €



### La collecte des textiles

Dans les bornes textiles, vous pouvez déposer :  
Vos vêtements  
Votre linge de maison (draps, couvertures, nappes, rideaux...)  
Vos chaussures (attachées par paire)  
Vos sacs à main et autres articles de maroquinerie

Tous vos dépôts doivent être propres, secs et emballés dans des sacs fermés. Ne surtout pas apporter de matelas, moquette, toiles cirées, chutes de tissus ni chiffons souillés.

Pour plus d'informations sur cette collecte solidaire, rendez-vous sur notre site internet page « Les textiles » ou sur [www.lafibredutri.fr/je-depose](http://www.lafibredutri.fr/je-depose)

Les bornes textiles proches de chez vous :

- Le Vaudoué
- Rue de la Crotte aux Loups
- Rue des Ardennes

**ATTENTION**  
tout dépôt sauvage est strictement interdit.

### Encombrants

Seules deux catégories de déchets sont acceptées à la collecte des encombrants. **Le tout-venant incinérable**, c'est-à-dire tous les déchets encombrants susceptibles d'être brûlés (bois, polystyrène, plastique non-recyclable...), d'une taille supérieure à 30 cm et manipulables par une personne. **Les métaux**, c'est-à-dire tous les déchets métalliques à l'exception des appareils ménagers et des emballages métalliques. Merci de sortir vos encombrants au plus tôt la veille de la collecte. Les dépôts sont limités à 1m3 par foyer et par jour de collecte.

**Date des encombrants pour 2019 :**  
20 février, 19 juin et 23 octobre.